

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE BRAX

SEANCE DU **MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026** A **17 HEURES 00**

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de BRAX, dûment convoqué le 11 septembre 2026, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thierry ZANATTA, Président.

Présents : Mesdames Khadija BENOUAHI, Anne LAMOTTE, Sylvette LASSERRE REY, Ghislaine LAVAL, Maryline SETZE et Messieurs Jacques BESSE, Jean-Michel DANDURAND, Christian PAYRASTRE.

Pouvoir : Monsieur Gérard QUARANTE donne pouvoir à Monsieur Christian PAYRASTRE
Madame Michelle BONACINA donne pouvoir à Monsieur Jacques BESSE

Absent excusé :

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut délibérer.

Ouverture de la séance à : 17 heures 00.

Secrétaire de séance : Madame Khadija BENOUAHI.

Le quorum est atteint, la séance peut commencer.

D2026-03-02 – ACCEPTATION D'UN DON PAR LE CCAS ET AFFECTATION

Madame La Vice-Présidente informe les membres du Conseil d'Administration qu'un couple de braxéen a effectué un don de 500.00 € au CCAS.

Le Centre Communal d'Action Sociale a donc décidé de prendre une délibération afin d'accepter et d'affecter cette somme au compte concerné.

Après cet exposé, sur proposition de Madame La Vice-Présidente du CCAS, le Conseil d'Administration accepte définitivement le don de 500.00€ de ce couple au CCAS par 11 voix pour, 0 contre, 0 Abstention.

Par :

Voix pour :	11
Voix contre :	0
Abstention :	0
Non-participation au vote :	0

Pour extrait conforme au registre sont les signatures. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Nombre de Votants		
Exercices	Présents	Votants
11	9	11
Date de la convocation : 11/09/2026		
Date d'affichage : 11/09/2026		

- dépôt en Préfecture le 29/09/2026
- publication ou notification le 29/09/2026

Le Président,
Thierry ZANATTA